

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-60

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Former pour qualifier-diplômer les demandeurs d'emplois (P162)
Titre	<i>Mobilisation régionale pour l'emploi</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à mettre en oeuvre les actions du Plan pour l'Emploi

intitulé Plan 700 et de déléguer à la commission permanente les actes utiles à cette mise en oeuvre,

- d'autoriser le Président à signer la charte d'animation régionale économie emploi et formation jointe en annexe ainsi que tous les actes utiles à la mise en oeuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 7 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 7 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-6714-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-61

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Développer les compétences et accompagner les transitions professionnelles (P160)
Titre	<i>Avenant relatif à la promotion du contrat de génération en Basse-Normandie dans le cadre de la déclaration commune du 18 décembre 2009</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'acter les objectifs de l'avenant relatif à la promotion du contrat de génération en Basse-Normandie au titre de la déclaration commune du 18 décembre 2009 ;

- d'autoriser le Président à signer ce document figurant en annexe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 21 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 21 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-5711-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-62

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Favoriser l'aide à l'emploi dans le milieu associatif (P161)
Titre	<i>Favoriser l'Aide à l'emploi dans le milieu associatif</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'autorisation d'engagement « P161 Favoriser l'aide à l'emploi dans le

milieu associatif » de 595 000 € votée pour 2013, un montant total de 113 900 € au titre de l'opération « P161O002 Accompagner les emplois d'avenir » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du budget 2013 de la Région, un montant total de subventions de 113 900 € au titre de l'opération « P161O002 Accompagner les emplois d'avenir », réparti conformément à l'annexe n° 1 ;

- de déroger à la règle selon laquelle l'aide doit être accordée préalablement à la date de début du programme aidé, pour les associations qui ont signé le contrat de travail du salarié, entre la date de dépôt de la demande d'aide régionale et la date d'octroi de l'aide par la commission permanente ;

- de déléguer à la Commission Permanente toute modification relative aux engagements contractuels et financiers avec les associations citées en annexe 1 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 7 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 7 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-6702-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-63

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Gérer les ressources humaines (P250)
Titre	<i>Recrutement d'emplois d'avenir dans les services de la Région</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser :

- le recrutement de 50 emplois d'avenir dans les services de la Région ;
- le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ce dispositif.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 7 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 7 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-4084-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-64

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Animer et développer les territoires (P020)
Titre	<i>Avis sur la création du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, Annie ANNE (pouvoir à Dominique JOUIN), Ludovic ASSIER (pouvoir à Valérie NOUVEL), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Florence MAZIER), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Marine LEMASSON), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Annie BIHEL), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 4 contre (), moins 9 abstentions (Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

➤ compte-tenu :

- de la non prise en compte, par le projet de pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, de la dynamique portée par l'agglomération caennaise dans le cadre de la Vallée de la Seine et possible pivot d'un pôle métropolitain bas-normand porteur de dynamiques tant au profit du Pays d'Auge que d'autres composantes du territoire régional,

- des risques de fracture territoriale au sein du Pays d'Auge entraînés par ce projet, et de l'impérative clarification entre les missions du pôle et celles actuellement portées par l'association « Pays d'Auge Expansion », notamment dans la perspective de l'évolution statutaire de cette association vers une structure de coopération des EPCI,

- de la nécessité de prendre en compte très prochainement les dispositions de la future loi relative à la simplification de l'action publique et à l'affirmation des métropoles qui risque de faire évoluer le cadre juridique d'intervention des pôles métropolitains et des structures fédérant les intercommunalités autour d'un projet de territoire et donc imposer une modification au projet de statut actuellement présenté.

Qu'à ce stade, compte-tenu de l'aboutissement actuel de ce projet, sans figer sa position qui pourrait évoluer sur la base des remarques émises ci-dessus, la Région ne peut émettre un avis favorable.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 7 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 7 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-5195-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-65

Commissions	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités Personnel, finances et administration générale Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Promouvoir et accompagner les démarches de développement durable (P152)
Titre	<i>Nouvelle version de l'Agenda 21 régional</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Dominique LEFRANCOIS, Annie ANNE (pouvoir à Dominique JOUIN), Ludovic ASSIER (pouvoir à Valérie NOUVEL), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Florence MAZIER), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Marine LEMASSON), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Annie BIHEL), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Clara OSADTCHY (pouvoir à Mickaël MARIE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la nouvelle version de l'Agenda 21 régional et son plan d'actions joint en annexe ;
- de solliciter, sur cette base, la reconnaissance nationale de l'Agenda 21 régional à l'occasion du prochain appel à reconnaissance des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux organisé par le Ministère en charge du développement durable ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 7 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 7 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-5192-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-66

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
Titre	<i>Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE)</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANCOIS, Annie ANNE (pouvoir à Dominique JOUIN), Ludovic ASSIER (pouvoir à Valérie NOUVEL), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Florence MAZIER), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Marine LEMASSON), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Annie BIHEL), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Clara OSADTCHY (pouvoir à Mickaël MARIE), Laurent SODINI (pouvoir à Léone BESNARD), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 12 abstentions (Ludovic ASSIER, Joël

BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'approuver le Schéma Régional Climat Air Energie de Basse-Normandie joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 21 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 7 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-5193-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-67

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Réaliser un aménagement numérique équilibré du territoire (P342)
Titre	<i>Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) de la Manche : raccordement des sites publics et des entreprises, déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) et mise en oeuvre d'un réseau hertzien avec la technologie 'MIMO'</i>

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANCOIS, Annie ANNE (pouvoir à Dominique JOUIN), Ludovic ASSIER (pouvoir à Valérie NOUVEL), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Florence MAZIER), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Marine LEMASSON), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Annie BIHEL), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Clara OSADTCHY (pouvoir à Mickaël MARIE), Laurent SODINI (pouvoir à Léone BESNARD), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP « P342 – Réaliser un aménagement numérique du territoire de façon équilibrée » de 11 740 000 €, votée pour 2013, un montant de **11 411 536 €** au titre de l'opération « P342O002 – "HD-THD" » ;

- d'attribuer au Syndicat Mixte Manche Numérique sur le chapitre 905 du budget 2013 de la Région :

- une subvention d'investissement d'un montant maximal de 1 897 000 € sur une base éligible de 5 420 000 € HT avec un taux d'intervention maximal de 35 % au titre du raccordement de sites publics et d'entreprises au réseau fibres optiques départemental,

- une subvention d'investissement d'un montant maximal de 7 994 536 € sur une base éligible de 68 624 944 € HT avec un taux d'intervention maximal de 11,65 % au titre du déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné,

- une subvention d'investissement d'un montant maximal de 1 520 000 € sur une base éligible de 4 040 000 € HT avec un taux d'intervention maximal de 37,63 % au titre de la mise en œuvre d'un réseau hertzien avec la technologie « MIMO » ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Syndicat Mixte Manche Numérique, la convention jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 7 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 7 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-5253-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-68

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Assurer le fonctionnement des lycées (P131)
Titre	<i>Délégation de l'Assemblée Plénière à la Commission Permanente pour l'année 2014 pour l'attribution des dotations de fonctionnement et la fixation des tarifs restauration et hébergement des établissements publics locaux d'enseignement</i>

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANCOIS, Annie ANNE (pouvoir à Dominique JOUIN), Ludovic ASSIER (pouvoir à Valérie NOUVEL), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Florence MAZIER), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Marine LEMASSON), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Annie BIHEL), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Clara OSADTCHY (pouvoir à Mickaël MARIE), Laurent SODINI (pouvoir à Léone BESNARD), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- dans le respect des textes en vigueur et les limites budgétaires fixés par le Conseil Régional de donner délégation à la Commission Permanente en vue :

- d'attribuer les dotations de fonctionnement aux EPLE ;
 - de fixer les tarifs de restauration et Hébergement des établissements ;
- pour l'année 2014 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 7 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 7 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-6034-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-69

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Accompagner les élèves et les étudiants des formations sanitaires et sociales (P170)
Titre	<i>Bourses sanitaires et sociales : remises gracieuses</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANCOIS, Brigitte LUYPAERT, Annie ANNE (pouvoir à Dominique JOUIN), Ludovic ASSIER (pouvoir à Valérie NOUVEL), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Florence MAZIER), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Marine LEMASSON), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Annie BIHEL), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Clara OSADTCHY (pouvoir à Mickaël MARIE), Laurent SODINI (pouvoir à Léone BESNARD), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'accorder les remises gracieuses au profit des bénéficiaires cités en annexe, pour un montant maximum de 912,23 € :

- en annulant la décision de reversement de bourse régionale sanitaire et sociale pour une somme maximum de 275 € ;

- en annulant la décision de reversement de bourse régionale sanitaire et sociale pour une somme maximum de 637,23 € ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 7 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 7 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-4683-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-70

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Accompagner les élèves et les étudiants des formations sanitaires et sociales (P170)
Titre	<i>Bourses régionales aux élèves et étudiants des formations sanitaires et sociales - revalorisation du barème</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANCOIS, Brigitte LUYPAERT, Annie ANNE (pouvoir à Dominique JOUIN), Ludovic ASSIER (pouvoir à Valérie NOUVEL), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Florence MAZIER), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Marine LEMASSON), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Annie BIHEL), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Clara OSADTCHY (pouvoir à Mickaël MARIE), Laurent SODINI (pouvoir à Léone BESNARD), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AE P170 « Accompagner les élèves et étudiants des formations sanitaires et sociales » de 4 946 000 €, votée en 2013 un montant de 190 000 € au titre de l'opération P170O002 « Versement des bourses étudiants »,

- d'attribuer ce montant au CROUS de Caen dans le cadre de la « convention de mandat relative à l'instruction et au paiement des bourses des élèves et étudiants des formations sanitaires et sociales et des indemnités de stage et frais de déplacement des étudiants en formation de masseur-kinésithérapeute et ergothérapeute »,

- d'imputer ce montant au chapitre 931 du budget 2013 de la Région,

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 7 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 7 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-6889-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-71

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Développer les partenariats bilatéraux et multilatéraux (P330)
Titre	<i>Association La Calebasse - Demande de remise gracieuse</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'accepter la demande de remise gracieuse du titre de recette N°2344/2011 de 3 500 € à l'encontre de l'Association La Calebasse ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 7 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 7 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-5530-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-72

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
Titre	<i>Chèque Conseil Agricole</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de modifier le dispositif « Chèque conseil agricole », tel que décrit dans l'annexe

jointe (les modifications apparaissent en gras italique) ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 7 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 7 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-5335-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-73

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner les stratégies de développement économique du territoire (P301)
Titre	<i>AIM - contre garantie de prêt</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Dominique LEFRANCOIS, Annie ANNE (pouvoir à Dominique JOUIN), Ludovic ASSIER (pouvoir à Valérie NOUVEL), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Florence MAZIER), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Marine LEMASSON), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Annie BIHEL), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Clara OSADTCHY (pouvoir à Mickaël MARIE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de vous prononcer favorablement sur la contre-garantie de la Région au garant Département de la Manche, sur les prêts des Banques de la SAS AIM Groupe dans la limite de 50 % de 1 000 000 € ;

- de valider le projet de convention entre le Conseil Général de la Manche et le Conseil Régional relative à la garantie d'emprunt accordée à la société AIM par le Conseil Général de la Manche;

- de valider la signature du Président du Conseil Régional, du protocole d'accord qui lie l'ensemble des parties prenantes et homologué par le Tribunal de Commerce de Coutances le 6 août 2013;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 21 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 21 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-6578-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 13-09-74

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Gérer les ressources humaines (P250)
Titre	<i>Recrutement d'un agent contractuel</i>

- - - - -

Réunion JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

- - - - -

Réuni le jeudi 26 septembre 2013, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Dominique JOUIN, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sophie GAUGAIN, Dominique LEFRANCOIS, Brigitte LUYPAERT, Annie ANNE (pouvoir à Dominique JOUIN), Ludovic ASSIER (pouvoir à Valérie NOUVEL), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Florence MAZIER), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Marine LEMASSON), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Vincent LOUVET), Marie-Jeanne GOBERT (pouvoir à Alain CIVILISE), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Annie BIHEL), Muriel JOZEAU-MARIGNE (pouvoir à Josiane TOMASETTO), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Clara OSADTCHY (pouvoir à Mickaël MARIE), Laurent SODINI (pouvoir à Léone BESNARD), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser :

- le recrutement d'un renfort d'un an à la DARM, pour la mission aquaculture ;

- le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François RAVIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 7 octobre 2013
et de la réception en Préfecture le 7 octobre 2013.
Identifiant : 014-231400011-20130926-5950-DE-1-1